

“ vénéral si saintement, que nous et nos sujets puissions
 “ arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle
 “ nous avons tous été créés.”

En conséquence de cette déclaration, furent établies, par tout le royaume, les processions solennelles en l'honneur de la sainte Vierge, qu'on y célèbre chaque année le jour de l'Assomption. Louis XIII, en attendant qu'il put faire construire le maître-autel de Notre-Dame de Paris, comme il l'avait résolu, commença par faire dans cette cathédrale, vis-à-vis de la chapelle de la sainte Vierge, un grand tableau où lui-même fut représenté à genoux, offrant sa couronne et son sceptre à la sainte Vierge, assise au pied de la croix, et tenant entre ses bras le corps de son divin Fils. Louis XIV, pour se conformer aux intentions de son auguste père, ratifia la déclaration du 10 février 1658, par celle du 25 mai 1650. Il fit ériger le maître-autel de Notre-Dame de Paris, et remplacer le tableau par le magnifique groupe de marbre, chef-d'œuvre de Nicolas Coustou, représentant le vœu de Louis XIII.

L'autel a été détruit, mais le groupe de la Vierge et de son Fils est intact.

ANNONCES

Dimanche après Vêpres, Procession du St. Sacrement.

Lundi, le 18 du courant, ouverture des 40 Heures à la Providence de Montréal.

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prières, décédés depuis la dernière publication :

Pierre Thouin; François Payette; Bridget Donnelly; Joseph Houle; Adolphe Charbonneau; Veuve Antoine Laverdure, Joseph Faquet; Marguerite Goyette.

Prix du Numéro, un centin.—En vente chez les Libraires.